

Chers amis, parrains, donateurs, adhérents,

Nous vous invitons à participer à l'**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE puis ORDINAIRE** de notre association, qui se tiendra,

**Samedi 13 mai 2023, de 10h30 à 16h00**

**à Fargues-St-Hilaire (33370)**

**14, route de la Tuillière (plan d'accès au verso)**

Ouverte à tous, cette journée sera l'occasion de partager avec vous l'évolution de l'association, tant au Cambodge qu'au sein de notre antenne régionale.

**Au programme :**

10h00 : Accueil

10h30 : Assemblée Générale Extraordinaire (ordre du jour au verso)

11h00 : AG Ordinaire et projets pour l'année (ordre du jour au verso)

12h30 : Apéritif offert par PSE-Aquitaine.

13h00 : Pique-nique partagé que chacun prendra soin d'apporter

14h30 : Les Relais de PSEAquitaine,  
Nouvelles du Cambodge (video): par François NICOLAS ,  
représentant la Présidente Ghislaine DUFOUR  
et retour d'immersion au Centre de PP par Gilles RIONDY  
Echanges avec le public

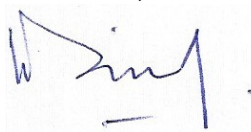
16h00 : Fin de la journée

Si malheureusement vous ne pouvez pas vous rendre disponible,  
n'oubliez pas de renvoyer :

- votre pouvoir, qui légitime la représentativité de l'assemblée  
**ET**
- votre cotisation, qui permet à notre association aquitaine de fonctionner **sans prélever le moindre centime sur les dons récoltés.**

**Votre réponse avant le 6 mai est indispensable  
pour organiser au mieux cette journée. Merci d'avance !**

Gilles RIONDY, Président,



## Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Le Cambodge ayant modifié les dates de l'année scolaire qui se cale désormais sur l'année civile (1<sup>er</sup> janvier / 31 décembre), il s'ensuit une modification des dates d'exercice de notre association, ce qui induit une modification de ses statuts et donc de ceux des antennes régionales.

D'où la tenue d'une AG Extraordinaire avec pour seul objet :

**Approbation des nouveaux statuts de notre antenne aquitaine**

## Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire

- **Approbation du procès-verbal de l'AGO du 16 octobre 2021**  
(Projet de procès-verbal distribué sur place ou consultable en temps voulu sur le site <http://pseaquitaine.com>, rubrique assemblée générale)
- **Rapport moral du Président sur l'exercice 1<sup>er</sup> sept 2021– 31 déc 2022**
- **Rapport du trésorier sur les comptes 1<sup>er</sup> sept 2021– 31 déc 2022**
- **Présentation du budget prévisionnel 2023**
- **Quitus aux membres du Conseil, du Bureau et au Président**
- **Renouvellement du tiers des membres du conseil d'administration et élection des nouveaux membres**  
Les candidats doivent se déclarer à l'aide du bulletin ci-joint ou par courriel impérativement avant le 6 mai 2023.
- **Présentation des résolutions au vote des membres à jour de leur cotisation**

### Plan d'accès

**14, route de la Tuillière - 33370 – FARGUES-ST- HILAIRE**

Fargues-St-Hilaire est à 12 km de Bordeaux, sur la rive droite de la Garonne, sur la D 936 (route de Bergerac).

En arrivant de Bordeaux (ou de la rocade est par la sortie 24), entrer dans Fargues, au rond-point prendre la première sortie en direction de Lignan, Sadirac (D 115).

Faire 300m et sur le rehausseur, à la patte d'oie, quitter la route de Lignan et prendre en face de soi, la direction de La Tuillière.

Suivre (sur 200m) la direction La Tuillière, longer la haie verte et prendre le 1<sup>er</sup> chemin à droite; le parking est à 50m sur la droite.

**Un fléchage PSE vous guidera depuis le rond-point. S.O.S. au 06 67 16 65 03**

Pour information, coordonnées GPS : 44°49'11.9"N 0°26'35.2"W

**Nous vous saurions gré de renvoyer ce document rempli  
ET accompagné de votre cotisation 2023**

**COTISATION 2023 À L'ASSOCIATION PSE AQUITAINE**

Couple : 20 €

Individuelle : 14 €

Soutien : ..... €

*Attention : Indépendantes de tout don fait aux programmes de PSE Cambodge,  
les cotisations ne donnent pas droit à la délivrance d'un reçu fiscal.*

- **Règlement par chèque** (ordre PSEA) à **envoyer avant le 6 mai** à

PSE-AQUITAINE - 77, rue de Lachassaigne - 33000 - Bordeaux

OU :

- **Règlement en ligne par HelloAsso**, (se rendre sur le site [www.pse.org/pse-aquitaine](http://www.pse.org/pse-aquitaine) )

*La cotisation annuelle d'adhésion et les cotisations de soutien à PSE-Aquitaine sont les seules ressources permettant à notre association régionale de mener à bien ses actions pour récolter parrainages et dons.*

**BULLETIN – REPONSE**

Mr, Mme, Mlle, .....

Adresse courriel bien lisible ci-dessous (**si vous n'êtes pas destinataire de nos mails**) :

sera (seront) présent (s) le 3 mai 2023

ne peut (peuvent) se rendre disponible(s) et remplit (remplissent) le pouvoir ci-dessous.

**POUVOIR (S) (en cas d'absence)**

*(Ce pouvoir ne peut être pris en compte que s'il est accompagné de la cotisation 2023)*

Je (nous) soussigné (s)..... à **jour de la cotisation 2023, ci-jointe**

Donne (donnons) pouvoir à :  
*(possibilité de laisser en blanc)*

Pour me (nous) représenter à l'AGO de PSE-Aquitaine du 13 mai 2023

Bon pour pouvoir *(à recopier à la main)* :

A....., le ..... 2023

Signature (s)

**ACTE DE CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PSEA**

*(à renvoyer impérativement avant le 6 mai 2023)*

Nom, Prénom, Adresse, Tél. :

Motivation :